

## La lettre de



### **L'entretien des pistes cyclables : terrain glissant !**

Samedi 19 décembre, un cycliste inconscient était emmené par les pompiers, suite à une chute sur la nouvelle piste cyclable de la rue Louis Armand, en bordure du périphérique, dans le sud du 15<sup>e</sup>. Responsable ? Le verglas. Ce jour-là, la plupart des pistes du quartier étaient terriblement glissantes. La neige tombée quelques jours plus tôt avait gelé et les pas des piétons s'y étaient incrustés.

Pourtant, le verglas est géré plutôt efficacement sur les trottoirs et la chaussée. Les piétons et les automobilistes n'ont pas trop à se plaindre. Le véritable coupable de ce regrettable accident est le manque d'entretien des pistes cyclables. En toute saison. La séparation de la chaussée entre piétons, autos, vélos et transports en commun a cela de gênant que les services d'entretien ont tendance à oublier l'entretien des voies cyclables. Il est souvent plus confortable pour les cyclistes d'emprunter la chaussée qui, elle, est bien entretenue.

Le problème ne se pose pas qu'en hiver, lors de baisses de températures exceptionnelles. Il se pose aussi en automne, avec les feuilles mortes et les bogues de marrons et en toute saison avec les débris des marchés (piste des maréchaux ou du boulevard de Grenelle) ou les pierres descellées. Autant d'obstacles à un parcours sûr et agréable.

La qualité des pistes cyclables est un souci constant de notre association, et nous œuvrons quotidiennement pour que tous les services de la mairie intègrent pleinement les exigences des cyclistes.

**Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15<sup>ème</sup> et du 7<sup>ème</sup> arrondissements**

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

6 rue Blomet 75015 Paris

01 43 06 34 73

[velo15et7@gmail.com](mailto:velo15et7@gmail.com)

<http://velo15et7.free.fr>

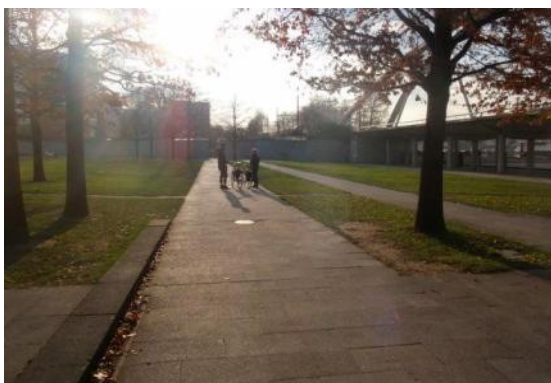
# Les franges du 15ème, quelle galère !

Mardi 15 décembre, nous avons emmené Tristan Campardon, "monsieur vélo" de la ville de Paris, découvrir les franges du 15ème arrondissement, afin qu'il mesure l'importance de deux anciennes revendications de Vélo 15et7 : la continuité cyclable sur la rive gauche de la Seine et le lien avec Issy les Moulineaux.

## La Seine rive gauche

Pour le cycliste venant du centre de Paris, la galère commence dès le Pont de la Concorde. Devant l'Assemblée nationale, la voie cyclable s'interrompt brutalement, au moment où l'automobiliste, lui, s'engouffre à toute allure sur la voie sur berge, interdite aux vélos. Après avoir tendu le bras gauche en regardant avec inquiétude les voitures qui arrivent derrière lui avec l'intention de lui faire une queue de poisson, le cycliste se retrouve sur le quai d'Orsay, dépourvu de toute protection et signalisation, jusqu'au pont Alexandre III, où un marquage au sol refait son apparition.

Les services de la voirie nous ont promis un aménagement du quai d'Orsay. Nous attendons depuis un bon moment. La galère reprend après le pont de Bir Hakeim. Jusqu'au Pont Mirabeau, au pied des tours de Beaugrenelle, les voitures roulent très vite, sur deux voies étroites.



Après le pont Mirabeau, c'est encore pire. Les voitures disparaissent dans un tunnel interdit aux vélos. Le cycliste continue donc tout droit sur une petite voie tranquille. Mais la rue finit en cul de sac, devant les grilles du parc André Citroën. Le jardin est interdit aux vélos. Le cycliste n'a plus d'autre choix que de mettre pied à terre jusqu'à la rue Leblanc, où il retrouve des voies cyclables.

Nos revendications :

- une voie cyclable sur la chaussée entre Concorde et Alexandre III et entre Bir Hakeim et Mirabeau
- une voie cyclable permettant de traverser le parc André Citroën

## La nouvelle piste cyclable du tramway T2

Les aménageurs du tramway ont pensé à nous. Si, si ! Ils ont tracé des petits vélos blancs sur les trottoirs. Le problème, c'est que ce sont des trottoirs archi bondés de piétons et que la piste zigzague entre les obstacles : angles droits, seuils surélevés, potelets au milieu de la piste, panneaux de signalisation aberrants. Le stationnement ne



vaut guère mieux. Devant l'Aquaboulevard, une vaste station Vélib compte 21 points d'attache. Juste à côté, six malheureux accroche-vélo pour ceux qui roulent avec leur propre monture. Et à la station terminus, porte de Versailles, aucun accroche-vélo du tout.



Nos revendications :

une piste droite (pas d'angles droits), suppression des potelets dangereux et des panneaux contraires aux règlements, création d'accroche-vélo aux abords des stations de tram.

## Entre Paris et Issy les Moulineaux

Aujourd'hui, c'est simple. Il n'y a rien pour aider les cyclistes parisiens, venant de la rue Lecourbe, à passer sous le périphérique pour rejoindre Issy-les-Moulineaux. Depuis la mise en service du tramway des Maréchaux, l'avenue de la porte de Sèvres, (à hauteur du métro Balard) est encore plus impraticable qu'avant : les voitures venant de Paris, qui tournent à droite pour monter sur le périphérique, coupent la route au cycliste qui veut aller tout droit vers Issy. Que font donc les cyclistes ? Ils roulent sur le trottoir de l'avenue de la porte d'Issy (cette rue est en sens unique dans le sens banlieue-Paris) et rejoignent ensuite la nouvelle piste cyclable le long du tramway T2.



La largeur de l'avenue de la porte d'Issy est pourtant impressionnante : elle permettrait la réalisation d'une belle piste cyclable à double sens. La voirie nous promet sa réalisation depuis longtemps, mais rien n'est encore sorti des cartons.

Dans l'autre sens (Issy-Paris), ce n'est guère mieux. Le cycliste venant de l'Aquaboulevard a le choix entre la dangereuse avenue de la porte de Sèvres, avec entrée et sortie du périph et l'avenue de la porte d'Issy, avec ses

vieux pavés disjoints et ses voitures qui font la course sur quatre files !

Nos revendications : une piste cyclable à double sens avenue de la porte d'Issy.

Plus de photos sur notre site :

[http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id\\_article=130](http://velo15et7.free.fr/articles/article.php3?id_article=130)

## **Non aux motards dans les couloirs de bus !**

Régulièrement, le sujet revient sur le tapis. Fin novembre, c'est Michèle Merli, déléguée interministérielle à la sécurité routière, qui a proposé d'autoriser les motards à rouler dans les couloirs de bus. Cette dame a certainement raison de vouloir rendre la circulation moins meurtrière pour les motards (20 décès en 2008 à Paris). Mais les autoriser à rouler dans les couloirs de bus est très dangereux pour les cyclistes ! Gilles Alayrac, élu socialiste du 15ème, s'y est vigoureusement opposé lors du Conseil de Paris de décembre, applaudi par ses collègues de la majorité municipale. Pour l'instant, on est tranquille : la ville est contre, la préfecture aussi... Mais restons vigilants !

## **L'allée verte : un projet de Blomet paradiso**

Le 16 décembre, Vélo15et7 a assisté à une présentation du projet d'« allée verte », de l'association Blomet Paradiso. Il s'agit de relier le métro Vaugirard au square Saint Lambert, en passant par le square Adolphe Chérioux, par une allée verte qui invite à la promenade et où cohabiteront piétons et cyclistes.

Un partenariat a été noué avec l'école du paysage d'Angers : 18 étudiants vont plancher individuellement sur ce projet et faire une présentation de leur étude au printemps 2010. Lors de la rencontre, Vélo15et7 a fait part aux étudiants des attentes des cyclistes, notamment l'importance d'un trajet fluide, sans angle droit, et la création d'accroche vélos...



## **Vendredi 22 janvier : venez nombreux à notre assemblée générale. Invité spécial : "monsieur vélo" de la ville de Paris.**

L'assemblée générale de Vélo 15et7 se tiendra le vendredi 22 janvier, de 19h à 21h, à la salle communale du 69 rue Violet (square du Commerce).

Nous avons invité Tristan Campardon, "monsieur vélo" de la ville de Paris. Nommé en juillet 2009, au sein des services de la voirie, il nous expliquera en quoi consiste son rôle et exposera les projets de la ville pour nos arrondissements.

N'ayant pas tenu d'AG en 2009, nous ferons un bilan de l'activité 2008 et 2009 de notre association et discuterons ensemble des projets à venir.

## **Pensez à renouveler votre adhésion pour 2010 !**

Dans un souci de simplification, nous avons modifié les règles d'adhésion à Vélo 15et7. A partir du 1er janvier 2010, l'adhésion annuelle couvrira l'année calendaire, de janvier à décembre. Jusqu'à présent, la cotisation prenait effet le mois où elle était souscrite.

Nous vous invitons donc à renouveler votre adhésion dès le mois de janvier. Nous ne voulons pas pénaliser ceux qui ont adhéré récemment, au cours des derniers mois de 2009 : si c'est votre cas, nous vous invitons à estimer vous-même le montant que vous souhaitez payer.

Le montant reste inchangé et très modique : 8 € par an.

Vélo 15et7 ne vit que des cotisations de ses adhérents. Elle n'a aucun salarié et ne demande aucune subvention, afin de préserver sa totale indépendance.